



## Intervention du SNUipp-FSU CAPD du 1er décembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous voulons aujourd'hui vous alerter et poser à la CAPD le problème du climat qui est en train de se détériorer dans certaines circonscriptions. La situation n'est pas la même dans toutes les circonscriptions et certaines sont beaucoup plus sereines que d'autres, cependant, suite à l'importance de ce phénomène, il faut que le problème soit posé.

Nous rencontrons souvent nos collègues lors de réunions, nous avons récemment fait un stage autour des difficultés du métier, et à chaque fois cette question émerge de façon récurrente. Nous vous en avons déjà parlé lors de notre audience de rentrée, nous continuerons à le faire à chaque occasion, et nous vous demanderons une nouvelle audience à ce sujet.

Alors que le climat général dans lequel nous vivons tous est difficile, les enseignants subissent depuis quelques années une avalanche de réformes qui les touchent profondément dans leur identité professionnelle. Il n'est pas possible que le climat de travail dans les circonscriptions en rajoute.

Il s'agit tout d'abord du problème des inspections, qui nous le savons tous n'est jamais un moment anodin dans la carrière d'un enseignant et le fragilise parfois. Or nous assistons quelques fois, à des inspections qui ne se passent pas de façon sereine, où le collègue se sent infantilisé ; ou bien l'IEN demande des documents préparatoires particulièrement lourd et intrusifs.

Or la réforme de l'évaluation n'est pas encore une réalité et il n'est pas nécessaire de la devancer par cette demande, qui alourdit encore la charge de travail, et qui n'est aucunement obligatoire.

Il y a aussi plusieurs problèmes autour des animations pédagogiques.

Sur les contenus, dont la diversité a beaucoup baissé, où le lien avec la recherche a quasiment disparu, où parfois il n'y a même plus d'intervenants car ce sont des collègues qui animent les ateliers et où nous sommes plus près d'une auto-formation qui ne dit pas son nom, où l'intérêt des collègues est moindre car le contenu est éloigné de leur besoins.

Sur le dispositif d'inscription Animia, qui a passablement irrité tout le monde par sa rigidité : difficulté pour choisir réellement ce qu'on souhaite, pour pouvoir rentrer dans les temps de formation, impossibilité de faire apparaître les temps de travail pris par des projets particuliers (culturels ou autres) non répertoriés par Animia.

Sur le caractère obligatoire donné par certains IEN pour des animations particulières, parfois assorti de pressions mal ressenties.

Se pose aussi la question de l'exercice du droit syndical, à propos de la récupération de ce temps sur les heures d'animations ou la journée de solidarité, qui est régulièrement remise en cause dans certaines circonscriptions. C'est un sujet sur lequel nous intervenons souvent et que nous aimerions voir réglé.

Par ailleurs les remontées de nos collègues brigades départementales nous font apparaître un problème, certainement dû à la diminution des moyens dont est victime aussi l'administration, c'est à dire la difficulté pour eux de joindre leur référent à l'IA. Nous savons que la gestion des remplacements est compliquée et lourde, cependant ces collègues aimeraient pouvoir avoir une communication plus facile avec leur gestionnaire.

Enfin dans le même ordre d'idée, nous avons été surpris d'apprendre lors d'une séance du CDAS que le conseiller économique et social n'était qu'un contractuel, de plus en charge de toute l'académie. Dans ces temps de difficultés pour beaucoup de nos collègues, alors que l'aide sociale des personnels doit jouer un rôle important, il nous semblerait important que ce poste soit renforcé.

Nous prendrons donc rendez-vous avec vous pour continuer à creuser ces questions et y apporter des réponses.